

Marie-Laure Phinéra-Horth, Maire de la Ville de Cayenne, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre-Littoral (CACL), demande solennellement aux personnels en grève de l'ex-RCT (Régie Communautaire de Transport) de cesser immédiatement les entraves à la liberté de travail sur les sites des services techniques de la ville de Cayenne et de la Fabrique Amazonienne à Balata (CACL et EPFA Guyane).

Elle estime que dans le cadre des négociations sur la transformation de la Régie en SEMOP et du transfert des ressources humaines et des moyens d'exploitation, des réponses satisfaisantes ont été apportées aux représentants syndicaux de la section UTG.

Ces réponses garantissent les intérêts des personnels. Le protocole d'accord sur la table confirme ces garanties en apportant des avantages supplémentaires notables.

L'exercice du droit de grève ne saurait aller contre le principe de liberté de travail. Elle note d'ailleurs que la majeure partie des effectifs n'est pas grévistes.

La ville de Cayenne et la CACL se réservent le droit de saisir le juge des référés pour mettre fin à ces entraves.

CONTACTS PRESSE

Eric LAFONTAINE

Directeur de cabinet

Tél : **0694 20 78 46**

Mail : eric.lafontaine@cacl-guyane.fr

Cassandre Néron-Padovani

Directrice de la communication

Tel : **0694 20 02 92**

Mail : cassandre.neron-padovani@cacl-guyane.fr